

CONCLUSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL
PREMIER SÉMINAIRE RÉGIONAL. « UN PROGRAMME D'ACTION POUR RELEVER
LES DÉFIS DE L'ÉDUCATION INTÉGRATRICE EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES
CARAÏBES »
20-22 JUIN 2006, CARACAS (RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA)

Cadre général

Le Ministère de l'éducation et des sports et la Commission nationale de coopération avec l'UNESCO relevant du Ministère des relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela, conjointement avec le Bureau international d'éducation (BIE/UNESCO, Genève) et le Bureau régional d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OREALC/UNESCO, Santiago du Chili), ont organisé le premier séminaire régional « Un programme d'action pour relever les défis de l'éducation intégratrice en Amérique latine et dans les Caraïbes », à Caracas, du 20 au 22 juin 2006.

Des représentants et des participants du secteur de l'éducation et des communautés locales de plusieurs pays de la région (Argentine, Bahamas, Brésil, Chili, Cuba, Équateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Jamaïque, Nicaragua, Pérou, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Trinité-et-Tobago, Uruguay et République bolivarienne du Venezuela), ainsi que des fonctionnaires de l'UNESCO (BIE, Genève, et OREALC, Santiago du Chili), de la Convention Andrés Bello et de la Faculté latino-américaine de sciences sociales (FLACSO) ont déclaré vouloir donner suite aux activités entreprises dans le cadre de la 54^e session du Conseil du Bureau international d'éducation sur le thème de l'inclusion dans l'éducation.

Analyse de la situation

L'Amérique latine est la région du monde qui connaît les inégalités les plus marquées, avec des taux de pauvreté qui entravent l'accès des habitants à la création de ressources et aux avantages de la croissance économique. On estime que la pauvreté touche plus de 40% de la population, dont la moitié vit dans des conditions de pauvreté extrême, ce qui aggrave les inégalités et l'exclusion sociale.

Compte tenu des conditions sociales qui règnent en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que de la situation des différents systèmes de l'éducation, il est nécessaire de réaffirmer le droit à une éducation de qualité, le rôle politique de l'État en termes d'orientation, de régulation et de garantie de la réalisation de ce droit.

L'exclusion dans l'éducation se traduit par un manque d'accès à l'éducation dans la petite enfance, par des taux élevés de redoublement et d'abandon scolaire qui empêchent un nombre significatif de filles et de garçons d'achever l'enseignement primaire et secondaire, par la non-inscription dans l'enseignement intermédiaire qui touche les communautés les plus pauvres et traditionnellement exclues, notamment les populations autochtones, les Afro-américains et les personnes handicapées. S'y ajoutent les importants écarts sociaux et culturels dans les possibilités et les résultats de l'apprentissage.

L'exclusion n'est pas seulement créée par la société, mais elle est également accentuée par l'éducation elle-même, à cause de pratiques pédagogiques discriminatoires, de modèles homogénéisants qui ignorent les différences dans les processus d'apprentissage et qui exercent une discrimination à l'égard des élèves issus de groupes sociaux et culturels distincts des groupes dominants.

Réflexions générales

Afin que tous les citoyens d'Amérique latine et des Caraïbes jouissent de l'égalité sociale et éducative, il faut recréer l'État social de droit et de justice qui, par le biais de la démocratisation des services publics et des institutions établies, permettra d'instaurer une nouvelle gouvernance publique dans la région, ce qui assurera la participation active des citoyens dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Une éducation de qualité pour tous, conformément aux principes adoptés par les chefs d'État et de gouvernement dans la Déclaration du Millénaire, est un facteur de développement pour nos pays par le fait qu'elle relève le plus possible les niveaux de justice et d'équité sociale.

L'inclusion a pour objectif de réaliser le droit à une éducation de qualité pour tous, en assurant la pleine participation et l'apprentissage de chacun ainsi qu'en accordant une attention particulière à ceux qui, pour différentes raisons, se trouvent dans une situation de vulnérabilité ou de handicap éducatif et social.

Pour que tous les garçons et toutes les filles participent et apprennent, il est nécessaire de garantir l'égalité des chances, non seulement dans l'accès à l'éducation, mais aussi dans la qualité des processus d'enseignement et dans les résultats de l'apprentissage, de manière à assurer le maintien à l'école et la réussite scolaire de chacun. À cette fin, on proposera différents itinéraires et trajectoires, de qualité identique, qui permettront à tous les individus d'acquérir, par des moyens différents, les compétences nécessaires pour agir dans la société et développer leur propre projet de vie.

L'objectif central de l'inclusion est la transformation de la culture, des contenus et des pratiques de l'éducation pour répondre à la diversité des besoins éducatifs des élèves, besoins qui sont issus de leur origine sociale, ethnique, culturelle et linguistique, de leur sexe, et de leurs caractéristiques individuelles en ce qui concerne les capacités, les motivations et les intérêts.

L'inclusion est un impératif éthique qui concerne l'ensemble de la société et qui exige de formuler des politiques globales et intersectorielles s'attaquant aux causes des inégalités, à l'intérieur comme à l'extérieur des systèmes éducatifs.

Il faut par conséquent continuer à démocratiser les possibilités réelles d'une formation de qualité croissante, en faisant de l'inclusion une préoccupation centrale pour recréer les politiques et les programmes de changement éducatif. Cela suppose de pouvoir compter sur des institutions qui assurent la cohérence et la durabilité. Ainsi, l'inclusion deviendra un aspect essentiel et non une politique périphérique ou destinée à atténuer les séquelles indésirables d'autres politiques de caractère général, mal adaptées aux différents contextes ou qui ne tiennent pas suffisamment compte des besoins individuels.

Enfin, il faut se diriger vers des politiques centrées sur la promotion de changements chez les individus, en particulier chez les enseignants, qui sont les acteurs principaux et irremplaçables des changements éducatifs.

Propositions pour progresser dans l'éducation intégratrice

Le groupe considère que des progrès nécessitent les mesures suivantes :

- Préparer un plan d'action qui établira un cadre de référence des changements éducatifs de fond pour progresser en matière d'éducation intégratrice dans les pays de la région, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement et au Cadre d'action de Dakar sur l'éducation pour tous.
- Créer un groupe de coordination chargé de dresser ce plan et de le présenter à l'examen des participants au Séminaire international sur l'inclusion dans l'éducation, qui sera organisé au mois d'octobre prochain à Caracas.
- Stimuler et renforcer le système de coopération Sud-Sud, par la diffusion des politiques et programmes sur l'éducation, par la formation, par la coopération technique et financière avec les pays de la région qui en ont besoin, et par l'échange de recherches, de publications et d'autres informations pertinentes.
- Demander au Bureau international d'éducation, par le biais de la vice-présidente pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Conseil du BIE, d'inscrire le thème « Inclusion et diversité » à l'ordre du jour de la prochaine Conférence internationale de l'éducation qui se tiendra en 2008.
- Créer un observatoire régional de l'éducation intégratrice, qui encouragera et appuiera des initiatives et des projets d'inclusion tout en réalisant des évaluations et un suivi des politiques appliquées par les pays de la région.
- Promouvoir des forums de réflexion et de débat dans les pays de la région en vue de créer des idées publiques sur l'inclusion et l'importance de la diversité.
- L'UNESCO, par le biais des réseaux d'innovation pédagogique de l'OREALC et de la communauté de pratique du BIE pour le développement curriculaire, aidera les pays de la région à identifier, systématiser et diffuser les expériences concernant l'équité, l'inclusion et le respect de la diversité, l'accent étant mis tout particulièrement sur les questions d'alphabetisation et de post-alphabetisation.
- Le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela et l'UNESCO prépareront une publication qui décrira les approches, les réflexions et les principales conclusions du premier séminaire régional d'éducation pour l'inclusion.

Caracas, 22 juin 2006